

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

DECISION DU MAIRE n° 093 / 2020

Service : Marchés
Tel : 04.76.29.86.73
ref. : BAT2018

OBJET : DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE REAMENAGEMENT POUR LA CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

CONSIDERANT la nécessité de réhabiliter et de réaménager l'école maternelle des Olympiades en vu de la création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants, un marché de travaux a été lancé sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

DECIDE

ARTICLE 1 : d'attribuer :

- Le lot 1 – Déconstruction – Maçonnerie à l'entreprise TDMI, 54 cours Saint André – 38 800 Le Pont de Claix, pour un montant de 442 683,50 € HT
- Le lot 2 – Petite charpente – Couverture à l'entreprise GARDI TOITURE RENOV DECO, 585 RD 110, Les Marceaux – 38 650 AVIGNONET, pour un montant de 158 623 € HT
- Le lot 3 – Façade à l'entreprise MIP, 9 rue des lilas – 38 400 Saint Martin d'Hères, pour un montant de 59 252,50 € HT
- Le lot 4 – Etanchéité à l'entreprise ETRA, 148 espace 3 fontaines – 38 140 Rives, pour un montant de 93 958 € HT
- Le lot 5 – Menuiseries extérieures bois – occultation à l'entreprise MENUISERIES PROPONNET, 189 chemin de combalon – 38 270 Beaurepaire, pour un montant de 139 952 € HT
- Le lot 6 – Serrurerie à l'entreprise SERRURERIE DES BUCLOS, 25 chemin de Chaumetière – 38 240 Meylan, pour un montant de 84 880 € HT
- Le lot 7 – Plâtrerie – Faux plafond à l'entreprise LAYE, ZI 6 rue des Iles – 38 420 Domène, pour un montant de 199 283,50 € HT
- Le lot 8 – Menuiseries intérieures – agencement à l'entreprise MENUISERIE PROPONNET, 189 chemin de Combalon – 38 270 Beaurepaire, pour un montant de 222 481 € HT
- Le lot 9 – Chapes Fluides Anhydrites à l'entreprise DUCLAUX CHAPES DROME ARDECHE, 13 rue du 11 novembre 1918 – 26 760 Beaumont les valence, pour un montant de 34 170,90 € HT
- Le lot 10 – Carrelage à l'entreprise SOGRECA, 3 rue de la prévachère – 38 400 Saint Martin d'Hères, pour un montant de 44 100,49 € HT
- Le lot 11 – Sols Souples à l'entreprise BAILLY, 26 rue de la tuilerie – 38 170 Seyssinet, pour un montant de 53 700 € HT

- Le lot 12 – Peintures à l'entreprise CHRISTIAN FAY, 12/14 320 Poisat, pour un montant de 37 339 € HT
- Le lot 13 – Plomberie Ventilation Chauffage à l'entreprise S Kofler – 38 500 Voiron, pour un montant de 335 800 € HT
- Le lot 14 – Electricité courant fort – courant faible à l'entreprise ELECTRIC TOLERIE, 4 impasse de Lorraine ZA les Granges – 38 130 Echirolles, pour un montant de 199 980,42 € HT
- Le lot 15 – Elévateur PMR à l'entreprise JEAN LEON ELEVATEUR, les Drevets – 73 470 Marcieux, pour un montant de 23 200 € HT
- Le lot 16 – déclaré infructueux et décide de relancer une consultation
- Le lot 17 – Terrassement – VRD – Espaces verts à l'entreprise TOUTENVERT, 25 zi la Gloriette – 38 160 Chatte, pour un montant de 161 775 € HT
- Le lot 18 – Projection à l'entreprise SERGE LOVISOLO, 93B route de Vienne – 38 440 Beauvoir de Marc, pour un montant de 15 812,50 € HT
- Le lot 19 – Fondations profondes à l'entreprise RHONE ALPES FONDATIONS, 3 route de Chambéry – 38 300 Bourgoin-Jallieu, pour un montant de 28 450 € HT
- Le lot 20 – Désamiantage à l'entreprise A+AMIANTE, 64 bis rue des forges – 38 220 Vizille, pour un montant de 35 307 € HT

La date prévisionnelle de démarrage du marché est fixée au 11 décembre 2020 pour une durée de 16 mois, soit jusqu'au 1^{er} avril 2022.

Le montant total du marché attribué s'élève à 2 370 748,81 €HT

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 07 décembre 2020
- publication le 07 décembre 2020
- et notification service marchés

A PONT DE CLAIX, le 07 décembre 2020

Le Maire,
Christophe FERRARI





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DEC_2020_093
Date de la décision:	2020-12-07 00:00:00+01
Objet:	Décision d'attribution du marché de travaux de réhabilitation et de réaménagement pour la création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.1 - Délibérations relatives à la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics
Identifiant unique:	038-213803174-20201207-DEC_2020_093-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
038-213803174-20201207-DEC_2020_093-DE-1-1_0.xml	text/xml	1016
nom de original:		
DEC_2020_093marches.pdf	application/pdf	96154
nom de métier:		
99_DE-038-213803174-20201207-DEC_2020_093-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96154

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 décembre 2020 à 16h02min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 décembre 2020 à 16h02min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 décembre 2020 à 16h02min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 décembre 2020 à 16h02min34s	Reçu par le MI le 2020-12-07

